

RENSEIGNEMENTS POUR FACTURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

(restaurant scolaire, centre de loisirs, garderie, transport scolaire)

<i>Père</i>	<i>Mère</i>
Nom Prénom :	Nom Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
Téléphone :	Téléphone :
Profession :	Profession :
Employeur :	Employeur :

Situation de famille marié(e) / concubinage / célibataire / pacsé(e) / séparé(e) / divorcé(e) / veuf(ve)
(rayer les mentions inutiles)

Adresse _____

Enfants concernés par la facturation périscolaire pour l'année scolaire 2017-2018

Nom et prénom des enfants inscrits	Date et lieu de naissance	Ecole	classe

Tarifs dégressifs en fonction du quotient familial

Régime général CAF	<input type="checkbox"/>
Régime MSA	<input type="checkbox"/>

Veillez cocher votre régime d'allocations familiales

**Le quotient familial de mai-juin 2017 est valable pour l'ensemble de l'année scolaire 2017-2018 :
 une seule attestation par année scolaire valable pour les consommations de septembre 2017 à août 2018.**

Tournez la page SVP

- **Vous êtes allocataire de la CAF**

J'autorise la commune à utiliser le service CAF Pro pour avoir accès au quotient familial et éventuellement déduire une aide financière (3 barèmes d'aide), valable uniquement pour les habitants d'Elliant et Tourc'h.

Dans ce cas, merci de renseigner votre numéro d'allocataire : _____

Je n'autorise pas la commune à utiliser le service CAF Pro. Dans ce cas, nous vous invitons à joindre une attestation (celle du mois en cours : mai ou juin 2016) sur laquelle figure le quotient familial. Une seule attestation par année scolaire (de septembre 2017 à août 2018)

- **Vous êtes allocataire de la MSA**

Merci de joindre une attestation (celle du mois en cours : mai ou juin) sur laquelle figure le quotient familial. Une seule attestation par année scolaire (de septembre 2017 à août 2018)

Je certifie l'exactitude des renseignements et m'engage à faire connaître au service facturation tout changement de nature à modifier le tarif applicable.

Fait à Elliant, le _____ Signature

BAREMES D'AIDE FINANCIERE

La commune d'Elliant accorde un tarif dégressif en fonction du quotient familial. **Attention, cette aide concerne uniquement les familles domiciliées à Elliant et Tourc'h.**

Les barèmes sont établis comme suit :

	BAREME 1 : - 15 %	BAREME 2 : - 30 %	BAREME 3 : - 50 %
QUOTIENT FAMILIAL ENTRE	561 et 810	351 et 560	Inférieur à 350

Les barèmes ainsi que les tarifs sont consultables sur le site de la commune www.elliant.fr - La mairie – Tarifs municipaux.